



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

Comment effectuer ses démarches d'orientation après la 3^e ?

Connectez vous au service en ligne Orientation

Compatible avec tous types de supports, tablettes,
smartphones, ordinateurs

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

ÉduConnect

Un compte unique pour les services numériques
des écoles et des établissements

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève

Le compte du représentant légal vous permet de formuler vos demandes et de répondre aux propositions d'orientation.

Le compte de l'élève lui permet de lire ce que le représentant légal a complété.



Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.



Responsable d'élève

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

* Champ(s) obligatoire(s)

Identifiant *

[Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe *

[Mot de passe oublié ? →](#)



Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

Vous pouvez vous connecter ou créer votre compte ÉduConnect avec FranceConnect.

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#) 

Connectez vous à votre compte ÉduConnect avec l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement.

Vous avez au moins un enfant scolarisé à l'école élémentaire, au collège ou au lycée

Pour réaliser certaines démarches et suivre la scolarité de vos enfants, accédez aux services en ligne depuis [Mes services](#).

i Remarque : Si vous avez plusieurs enfants, sélectionnez l'élève concerné par la démarche dans la liste proposée.

Vous pouvez par exemple,

Dès l'école élémentaire :

- consulter, signer et télécharger le livret du CP à la 3e (bilans périodiques et bilans de fin de cycle) ;
- télécharger les attestations obtenues par vos enfants ;
- si votre enfant entre en 6e : vous pouvez l'inscrire dans son collège.

À partir du collège :

- vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin, les mettre à jour (adresse, téléphone, courriel, etc.) ;
- déposer et suivre votre demande de bourse ;
- suivre la phase d'orientation en fin de 3e ;
- consulter et payer vos factures ;
- donner votre autorisation pour une sortie.

À partir du lycée :

- **Livret scolaire du lycée** en 1re et terminale pour :
 - consulter mes moyennes périodiques et annuelles, l'évaluation des compétences, l'appréciation annuelle des professeurs et l'avis de réussite au baccalauréat formulé par l'équipe pédagogique au jury du baccalauréat ;
 - vérifier le contenu du livret scolaire et signer ou refuser sa transmission au jury du baccalauréat ;
 - télécharger la version définitive après la proclamation des résultats (attention, il y a une date limite de mise à disposition du livret sur le service en ligne).

Certaines démarches sont accessibles uniquement pendant une période de l'année.

Plusieurs services mettent à votre disposition des documents (ex : livrets scolaires). Pensez à les télécharger dès que possible car vous pourriez en avoir besoin.

i Remarque : à partir du moment où votre enfant n'est plus scolarisé, vous n'avez plus accès à Scolarité Services et donc à ces documents.

Retrouvez ces services dans [Mes services](#).

**Accédez aux services en ligne
depuis Mes services.**

Mes services



Actualités

-  Demande de bourse
-  **Orientation**
-  Fiche de renseignements
-  Paiement des factures
-  Livret scolaire du CP à la 3e
-  ENT LIL

Message de l'établissement

Bienvenue sur Sclarité services.

À partir de la date indiquée par le chef d'établissement vous pourrez vous connecter au service Orientation.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Suivez les étapes pour effectuer les démarches d'orientation après la 3^e

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Après la 3^e

De décembre 2025 à avril 2026

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Choisir son orientation

Après le conseil de classe

Consultez l'avis donné sur les voies d'orientation choisies, cet avis reste consultable aux étapes suivantes.

Voir l'avis du conseil de classe

Du 3 avril au 26 mai 2026

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

A partir du 4 mai, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez.

Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Découvrir les formations

Formuler ses demandes

PROCHAINEMENT

Fin mai et début juin 2026

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse.

En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement.

Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.

Répondre à la proposition d'orientation

PROCHAINEMENT

A partir du mardi 30 juin après-midi

Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

Voir le résultat d'admission

Inscrire

Suivez ces étapes successives pour effectuer les démarches d'orientation après la 3^e pour la rentrée 2026 :

1. Découvrez les formations
2. Formulez vos demandes
3. Répondez aux propositions d'orientation
4. Consultez les résultats d'admission
5. Procédez à l'inscription dans l'établissement d'admission

Les boutons sont activés successivement un par un en fonction de la progression du calendrier pour chacune des étapes.

Découvrez les formations et formulez vos demandes



Découvrez les offres de formation après le collège

À partir du 3 avril

Au moins un des deux champs "Formation ou établissement" ou "Ville ou département" doit être renseigné

Formation ou établissement

Exemple : CAP cuisine, lycée Berlioz, agricole, ...

Ville ou département

Exemple : Nantes

Rechercher

Si saisi, le champ "Formation ou établissement" doit comporter au minimum 3 caractères

Si saisi, le champ "Ville ou département" doit comporter au minimum 2 caractères

Didacticiel vidéo



Calendrier 2026

EN COURS

Consultation

Je consulte le catalogue 2026 à jour.

À partir du 3 avril

Demandes

J'enregistre mes demandes.

Du 4 mai à 14:00 au 26 mai à 23:59

Traitement

Mon dossier est en cours de traitement.

Du 27 mai au 29 juin

Résultat

Je consulte le résultat de mes demandes.

Dès le 30 juin après-midi

Dès le vendredi 3 avril vous pouvez consulter l'offre de formation 2026.



Saisissez vos demandes

Du 4 mai à 14:00 au 26 mai à 23:59

Lycées de secteur

2^{de} générale et technologique



Formations professionnelles

2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de CAP



Rechercher une formation

Au moins un des deux champs "Formation ou établissement" ou "Ville ou département" doit être renseigné

Formation ou établissement

Exemple : CAP cuisine, lycée Berlioz, agricole, ...

Ville ou département

Exemple : Nantes

Rechercher

Si saisi, le champ "Formation ou établissement" doit comporter au minimum 3 caractères

Si saisi, le champ "Ville ou département" doit comporter au minimum 2 caractères

Calendrier 2026

Consultation

Je consulte le catalogue 2026 à jour.

À partir du 3 avril

EN COURS

Demandes

J'enregistre mes demandes.

Du 4 mai à 14:00 au 26 mai à 23:59

Formulez vos demandes à partir du lundi 4 mai et jusqu'au mardi 26 mai 2026.

Vous pouvez accéder directement aux offres de seconde générale et technologique correspondant à votre lycée de secteur ou explorer les formations professionnelles par domaines.

**Un seul des représentants légaux de l'élève peut faire la saisie des demandes.
En cas de difficulté vous pouvez vous adresser à votre établissement.**

Enregistrez vos demandes

2 demandes à enregistrer **Voir mes demandes**

[Accueil](#) > [Catalogue](#)

Rechercher une formation

Au moins un des deux champs "Formation ou établissement" ou "Ville ou département" doit être renseigné

Formation ou établissement

Exemple : CAP cuisine, lycée Berlioz, agricole, ...

Agriculture, animaux

Si saisi, le champ "Formation ou établissement" doit comporter au minimum 3 caractères

Ville ou département

Exemple : Nantes

Lille

Si saisi, le champ "Ville ou département" doit comporter au minimum 3 caractères

Filtres

Type d'établissement

☐ Public

☐ Privé

Statut

☐ Apprentissage

☐ Scolaire

Type de formation

Seconde professionnelle,
Première année de CAP ▾

Académie

Lille ▾

Département

Sélectionner une option ▾

Autres

Sélectionner une option ▾

 Etablissements avec
internat

Aide aux boursiers
[Recevoir la prime à l'internat](#) ↗

Résultats de recherche

1 offres trouvées correspondant à vos critères

AGRICULTURE SCOLAIRE MODALITÉS PARTICULIÈRES PUBLIC

59 - LILLE

CAPa métiers de l'agriculture

Lycée horticole de Lomme

+ Ajouter à mes demandes

Détails de la formation

« < Page précédente 1 Page suivante > »

Vos demandes ne sont pas encore enregistrées
Vous devez enregistrer votre sélection pour que vos demandes soient prises en compte dans le cadre des procédures d'orientation et d'affectation. [En savoir plus](#), [?](#)
Vous pourrez les modifier jusqu'au 26 mai 2026.

↑	↓	classe de 2de générale et technologique Lycée Henri Poincaré 54 - NANCY	→
↑	↓	classe de 2de professionnelle métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics Lycée professionnel Gagnerot 59 - LILLE	→

+ Ajouter une demande

Enregistrer les demandes

Vous devez enregistrer vos demandes pour qu'elles soient prises en compte.



Vos demandes sont enregistrées

Vous pourrez les modifier jusqu'au 26 mai. 2026.

RANG 1

classe de 2de générale et technologique

Lycée Henri Poincaré

54 - NANCY



RANG 2

classe de 2de professionnelle métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

Lycée professionnel Guynemer

59 - DUNKERQUE



Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.

Par exemple : Si vous avez demandé une seconde générale et technologique mais que l'avis du conseil de classe ne valide pas ce choix d'orientation, vous ne pourrez pas être admis en seconde générale et technologique. [En savoir plus.](#)

D'après vos demandes, le conseil de classe sera informé de vos choix d'orientation en :

- 2de générale et technologique ou 2de STHR
- 2de professionnelle



Télécharger le récapitulatif de mes demandes (PDF)

Modifier les demandes

Une fois enregistrées, vos demandes sont envoyées :

- à l'établissement pour que le conseil de classe examine les choix d'orientation ;
- à l'académie pour traiter l'admission.

Chaque demande peut être supprimée et l'ordre de préférence changé.

Les modifications restent possibles jusqu'au 26 mai 2026.

 **Vos demandes sont enregistrées**
Vous pourrez les modifier jusqu'au 26 mai 2026.

RANG 1

classe de 2de générale et technologique
Lycée Henri Poincaré
54 - NANCY

→

RANG 2

CAP fleuriste
Lycée professionnel Guy Debeyre
59 - DUNKERQUE

→

Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.

Par exemple : Si vous avez demandé une seconde générale et technologique mais que l'avis du conseil de classe ne valide pas ce choix d'orientation, vous ne pourrez pas être admis en seconde générale et technologique. [En savoir plus.](#)

D'après vos demandes, le conseil de classe sera informé de vos choix d'orientation en :

- 2de générale et technologique ou 2de STHR
- 1re année de CAP ou de CAP agricole

 **Télécharger le récapitulatif de mes demandes (PDF)**

Modifier les demandes

Les choix d'orientation sont déduits de vos demandes.
Dans cet exemple, le conseil de classe sera informé d'un choix d'orientation en 2^{de} générale et technologique et 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Le récapitulatif de vos demandes vous est transmis par courriel ainsi qu'aux autres représentants légaux de l'élève.

Répondez aux propositions d'orientation

Le conseil de classe étudie vos choix d'orientation et il y répond par une ou plusieurs propositions d'orientation. Vous consultez ces propositions dans le service en ligne.

Si vous n'obtenez pas une proposition d'orientation dans la voie correspondant à une formation que vous avez demandée, vous ne pourrez pas y être admis.

Par exemple, si vous demandez une seconde générale et technologique dans plusieurs établissements mais que le conseil de classe n'accorde pas le passage en seconde générale et technologique, vous ne pourrez être admis dans aucune classe de seconde générale et technologique quel que soit l'établissement.

L'affectation au lycée tient donc compte de la décision d'orientation du conseil de classe, ainsi que du nombre de places disponibles dans chaque offre de formation.

Si vous avez des questions ou des difficultés vous pouvez vous adresser à votre établissement.

Mes services

Fédération L.



Actualités

Demande de
bourse

Orientation

Fiche de
renseignements

Païement des
factures

Livret scolaire du
CP à la 3e

ENT LIL

Répondre à la proposition d'orientation

Second semestre

Après le conseil de classe du 2^d semestre, prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant et donnez votre réponse :

- d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation ;
- pas d'accord : prenez vite contact avec le chef d'établissement pour la suite de la procédure.

Répondre à la proposition d'orientation

L'un ou l'autre des représentants légaux peut répondre aux propositions du conseil de classe.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Propositions d'orientation

Second semestre

Réponse du conseil de classe à la demande des représentants légaux

RANG 1

2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA

OUI

Spécialité ou famille de métiers demandée : classe de 2^{de} professionnelle métiers des transitions numérique et énergétique
Sous statut scolaire.

Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Réponse des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

☐ 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA

☐ 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

☐ Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#)

[Valider](#)

Répondez aux propositions

Une fois la réponse sur l'orientation validée, elle n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celle-ci.

En cas de désaccord prenez rendez vous avec le chef d'établissement pour la suite de la procédure.

Consultez le résultat d'admission

Le résultat de vos demandes est publié

Dès le 30 juin après-midi



Consulter les résultats

Vous pouvez toujours consulter les offres de formation de la rentrée 2026.

Consulter le catalogue

A partir du mardi 30 juin après-midi, consultez et téléchargez le résultat des demandes formulées pour une formation dans un établissement.

Calendrier 2026

Consultation

Je consulte le catalogue
2026 à jour.

À partir du 3 avril

Demandes

J'enregistre mes
demandes.

Du 4 mai à 14:00 au 26 mai à
23:59

Traitement

Mon dossier est en cours
de traitement.

Du 27 mai au 29 juin

EN COURS

Résultat

Je consulte le résultat de
mes demandes.

Dès le 30 juin après-midi

Vous avez formulé des vœux dans une ou plusieurs académie(s). Veuillez trouver les résultats actuellement disponibles :

 **ADMIS**

 Académie de Lille

Classe de 2de professionnelle métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

Lycée polyvalent Colbert
59 - TOURCOING

 [Télécharger les résultats](#)

Informations importantes

Vous devez respecter le délai d'inscription dans l'établissement d'affectation indiqué dans vos notifications :

- [Lille](#)

L'élève qui n'aurait pas été inscrit dans ce délai perd le bénéfice de la décision d'affectation, sa place est réputée vacante.

Si vous avez obtenu plusieurs réponses positives, vous devez prévenir au plus vite le ou les établissements dans lesquels vous n'irez pas vous inscrire afin que cette place puisse être proposée à un autre élève.

Si vous n'avez reçu aucune réponse positive ou si vous êtes sur liste supplémentaire, il convient de vous informer auprès de votre établissement d'origine des solutions qui peuvent vous être proposées.

Si des demandes ont été formulées sur plusieurs académies, l'ensemble des résultats est consultable.

Veillez à respecter le délai d'inscription indiqué dans le document téléchargeable.